



Certificat Universitaire en Droit canonique (C.U.D.C.)

Spécialisation : Professions du droit et du chiffre

3 options : magistrats et avocats, notaires, experts-comptables et commissaires aux comptes

L'exigence universitaire en ligne ou en présentiel

2021-2022



Le Certificat Universitaire de Droit canonique est un diplôme de l'Institut Catholique de Paris

Le Certificat Universitaire

Appréhender
le droit
canonique

**Le Certificat Universitaire en Droit canonique,
un diplôme qui se prépare en 2 ans :**

- 8 matières à raison de 2 matières par semestre
- Éligible à la formation continue professionnelle
- 1 séminaire par semestre, sur une journée et en présentiel (un samedi) 

Acquérir
des
compétences

- Connaître l'organisation et le fonctionnement administratif de l'Église catholique et de ses différentes institutions
- Faire correspondre les deux droits et traduire les termes d'un droit dans l'autre droit
- Travailler en relation avec des institutions catholiques et/ou des problématiques religieuses

Éligible à la
formation
professionnelle

Des spécialisations pour chaque profession :

- Magistrats ou avocats
- Notaires
- Experts-comptables et commissaires aux comptes

Des universitaires pour vous former



Cédric Burgun
Vice-Doyen de la Faculté et Professeur extraordinaire.
Docteur en Droit et en Droit canonique



Ludovic Danto
Professeur ordinaire et Doyen de la Faculté de Droit canonique. Maître en Droit et docteur en Droit canonique



Olivier Echappé
Haut magistrat à la Cour de cassation. Professeur extraordinaire. HDR en Droit et Habilitation au doctorat en Droit canonique



Bruno Gonçalves
Professeur extraordinaire
Docteur en droit et Docteur en Droit canonique



Bertrand Ollivier
Avocat au barreau de Paris, D.E.A. en Droit public et maîtrise en Droit privé



Emmanuel Petit
Président de la faculté Notre-Dame. Chargé d'enseignement. Diplômé de Sciences Politiques et Docteur en Droit canonique



Emmanuel Tawil
Maître de conférences en Droit public (Paris 2), Docteur en Droit canonique, Docteur en Droit public, Diplôme post-doctoral en Sciences religieuses



Philippe Toxé
Professeur ordinaire (Studium de Droit canonique de Lyon) et Doyen honoraire de la Faculté de Droit canonique (Paris), Docteur en Droit et en Droit canonique

Vos interlocuteurs pour vous inscrire ou vous renseigner



Juliana Duval
etudes.droit.canonique@icp.fr
+33 (0)1 70 64 29 78



Cécile Madeddu
droit.canonique@icp.fr
+33 (0)1 44 39 58 82

Profession Magistrat, avocat

Certificat Universitaire en Droit canonique

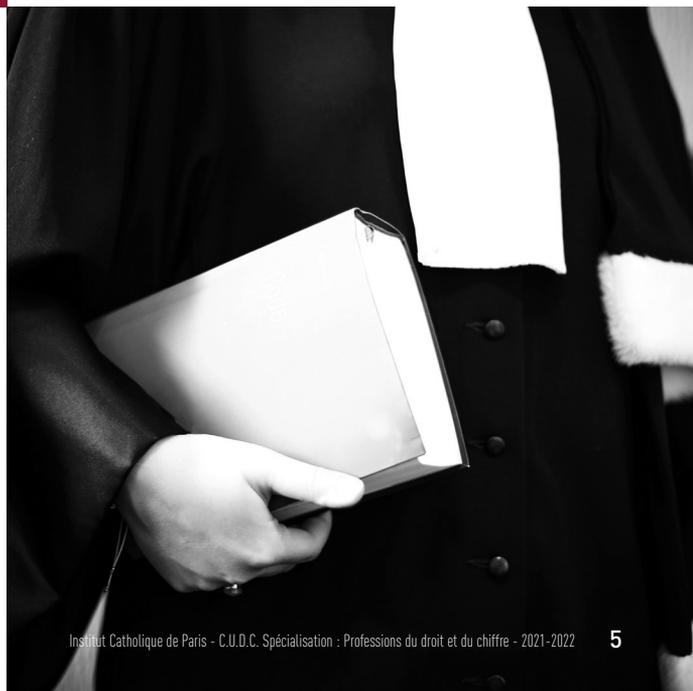
Objectif :

- Informer et conseiller pour permettre de trouver des solutions adaptées aux questions juridiques lorsqu'elles concernent l'Église ou une institution catholique ;
- Garantir la sécurité juridique et la qualité des actes dans les deux droits ainsi que l'efficacité de la relation contractuelle ;
- Représenter et défendre l'Église, une institution catholique ou l'un de ses membres en cas de procédure.

8 matières :

- Introduction au Droit canonique
- Organisation des églises particulières
- Organisation de l'Église Universelle
- Droit canonique des personnes juridiques
- Droit canonique de la vie consacrée
- Procédure canonique 1
- Procédure canonique 2
- Droit canonique pénal

+ Un séminaire semestriel en présentiel



Profession Notaire

Certificat Universitaire en Droit canonique

Compétences acquises :

- Apporter une réponse éclairée aux problématiques quel que soit le domaine concerné ;
- Garantir la validité des informations données et leur conformité dans les deux droits ;
- Recevoir et garantir les actes quand l'Église, une institution catholique ou l'un de ses membres est l'une des parties (actes de donation, succession, impayés...).

8 matières :

- Introduction au Droit canonique
- Organisation des églises particulières
- Organisation de l'Église Universelle
- Droit canonique des personnes juridiques
- Droit canonique de la vie consacrée
- Droit canonique des biens
- Gouvernement, office et ministères sacrés
- Introduction aux droits français et européen des religions

+ Un séminaire semestriel en présentiel



Profession Expert-comptable ou commissaire aux comptes

8 matières :

- Introduction au Droit canonique
- Organisation des églises particulières
- Organisation de l'Église Universelle
- Droit canonique des personnes juridiques
- Droit canonique de la vie consacrée
- Droit canonique des biens
- Gouvernement, office et ministères sacrés
- Introduction aux droits français et européen des religions

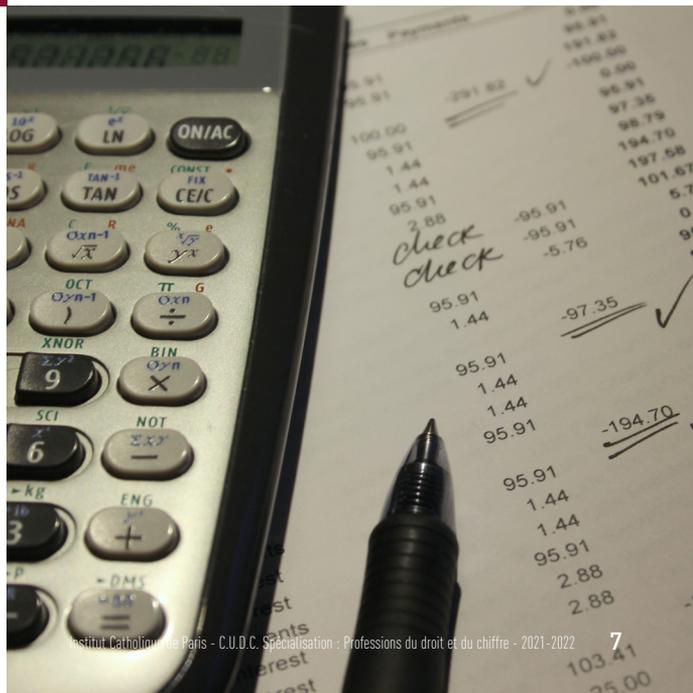
+ Un séminaire semestriel en présentiel



Certificat Universitaire en Droit canonique

Compétences acquises :

- Informer et conseiller pour trouver des solutions adaptées aux questions financières lorsqu'elles concernent l'Église ou une institution catholique ;
- Accompagner une institution catholique dans sa gestion administrative et ses évolutions ;
- Gérer les aspects financiers d'une institution ou association relevant du droit français en cohérence avec le droit canonique.



Le C.U.D.C., comment ça marche ?

Chaque matière est suivie ou en présentiel ou en distanciel asynchrone (à déterminer lors de l'inscription). Seul le séminaire semestriel demande une présence sur le campus entre 9h et 17h un samedi par semestre.

L'enseignement en ligne permet de suivre les modules choisis :



de chez soi, sans se déplacer ;



à toute heure, 24H/24, 7 jours/7 ;



à son rythme : vous pouvez interrompre le suivi d'un cours et y revenir plus tard, visualiser plusieurs fois la même séquence pendant tout le semestre.

Vous y accédez via un Espace Numérique de Travail (ENT) individuel (identifiant et mot de passe)

Validation des connaissances acquises

Pour chaque matière, la validation se fera sous la forme d'un examen final organisé à distance (en général une dissertation ou une étude de texte).



Les outils collaboratifs aux enseignants



Vous disposez d'un forum d'échanges qui vous permettra de poser à l'enseignant des questions complémentaires.



Vous bénéficiez aussi d'un fond documentaire téléchargeable sur l'ENT.

Informations pratiques

Comment s'inscrire ?

Envoyez :

- une lettre de motivation
- un *curriculum vitae*



Institut Catholique de Paris
Faculté de Droit canonique
21, rue d'Assas
75270 Paris cedex 06



etudes.droit.canonique@icp.fr

Tarif

3950 € par an

(pour une formation en deux ans)

La Faculté de Droit canonique ne souhaite pas que le coût soit un frein à l'inscription. Il est possible, sur demande motivée, d'accorder des bourses.

Si vous souhaitez connaître les différentes modalités de financement de la formation, prenez contact avec nous.

Soutenir la Faculté de Droit canonique

La Faculté de Droit canonique mène plusieurs projets pour lesquels le mécénat est un soutien indispensable. Chacun est invité à être acteur et/ou relai de ces projets :

- Bourses pour des prêtres au Burkina et au Niger ;
- Soutien pour le voyage d'études annuel de la Faculté ;
- Colloque international de la Consociatio internationalis studio iuris canonici promovendo (association internationale de canonistes et juristes) en septembre 2022 à Paris ; 400 congressistes sont attendus
- www.droitcanonique.fr (voir au verso) ;
- projet de bourses à destination de la promotion d'étudiantes.

Informations détaillées sur demande au secrétariat.

Tout don à l'Institut Catholique de Paris donne droit à une déduction fiscale :

	Don de 2 500 €	Don de 5 000 €	Don de 10 000 €
Suite à la déduction fiscale, le coût est de :			
Pour un particulier, dans le cadre de l'IFI	625 €	1 250 €	2 500 €
Pour un particulier, dans le cadre de l'IR	850 €	1 700 €	3 400 €
Pour un particulier, dans le cadre de l'IS	1 000 €	2 000 €	4 000 €



Consulter le site www.droitcanonique.fr

Né du besoin d'un **site francophone de référence** comportant les deux Codes de Droit canonique, latin et oriental, à jour, d'autres textes fondamentaux, les derniers textes législatifs parus, le site [droitcanonique.fr](http://www.droitcanonique.fr) met aussi à disposition l'index de la revue *L'année canonique*, *la Recension canonique* - base de données recensant les articles pertinents des grandes revues canoniques -, **la jurisprudence rotale traduite** mais aussi **des fiches pratiques pour des questions canoniques rencontrées par les curés, chanceliers, économistes des diocèses et des congrégations.**

Une newsletter permet de se tenir informé des dernières mises à jour.



ICP
FACULTÉ
DE DROIT CANONIQUE

L'esprit grand ouvert sur le monde

 **Institut Catholique de Paris**
Faculté de Droit canonique
21, rue d'Assas 75270 Paris cedex 06

 etudes.droit.canonique@icp.fr

 facebook.com/droitcanonparis